

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 40 (1948)  
**Heft:** 8

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

12. Et, enfin, la conférence fait appel aux travailleurs de tous les pays intéressés pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes et apportent leur soutien loyal à la politique de coopération que nos mouvements nationaux se sont engagés à poursuivre. Nous sommes convaincus que dans la clairvoyance et la noblesse de ce plan grandiose de relèvement économique l'on pourra surmonter les troubles économiques, politiques et sociaux qui ont apporté tant de souffrances et de privations aux peuples européens. Et la classe ouvrière organisée, au nom de qui nous parlons, et qui a dans cette tâche des responsabilités qu'elle ne peut éluder, répondra efficacement à l'appel de cette conférence qui lui demande une collaboration effective.

## Bibliographie

*Travail et Prévoyance sociale.* Par Charles Schürch. Collection publiée à l'occasion du centenaire de la République neuchâteloise. En vente dans toutes les librairies.

Cette jolie plaquette de 107 pages répond à la question que l'on me pose parfois: « Que fait Charles Schürch depuis qu'il est pensionné? » Il continue de travailler pour son plaisir et celui de ses lecteurs, dans le clair bureau fraîchement tapissé de l'Union syndicale. Il étudie le passé et cela nous vaut *Travail et Prévoyance sociale*, suit l'actualité au fil des jours dans la collection abondante des journaux qui passe chez nous, essaie d'entrevoir l'avenir au travers du rideau opaque du temps. Ses préoccupations sont toujours d'ordre social et syndical d'abord, politique ensuite. Il est de ces militants ouvriers qui sans cesse suivirent les trois voies convergentes du syndicalisme, de la coopération et du socialisme. Cela ressort bien de son dernier travail, divisé en cinq parties, dont la première évoque le saut révolutionnaire de la principauté à la république, non sans signaler les causes économiques de cette descente des montagnards de Fritz Courvoisier au chef-lieu en cette journée hivernale du 1<sup>er</sup> mars 1848, brassant la neige et réchauffant l'air glacial de leur haleine vigoureuse. La deuxième partie est consacrée aux premières industries, des dentellières gracieuses aux horlogers méticuleux, précis, joviaux et travailleurs, sans oublier les chocolatiers. On y voit apparaître des profils de médaille, Coullery entre autres, le pèlerin social. Ainsi le lecteur fait connaissance avec les premières réalisations sociales dans le canton chez les Suchard et les Dubied, par exemple. Mais les troisième et quatrième parties, qui traitent respectivement de l'organisation ouvrière et du développement syndical de 1914 à 1948, retiendront particulièrement l'attention de nos militants. L'audace créatrice des pionniers du syndicalisme dans les différentes branches de l'horlogerie réjouit particulièrement notre auteur: C'est compréhensible quand on est soi-même de la branche! D'autant mieux que les joyeux compagnons ont tracé un sillon dans lequel leurs disciples continuent à semer avant de récolter. Enfin, le cinquième chapitre fait une juste place au mouvement coopératif qui débuta dans le Val-de-Ruz, à Fontainemelon. Histoire riche de faits, de personnalités, de créations que celle du mouvement ouvrier en pays de Neuchâtel. Charles Schürch a dû déplorer de n'avoir qu'une centaine de pages pour essayer de la contenir.

Lisez *Travail et Prévoyance sociale*, vous vous instruirez en constatant que Charles Schürch continue de penser et d'agir. Ceux qui le connaissent vraiment n'en seront d'ailleurs pas surpris.

*La Constitution fédérale de la Suisse.* Par *William-E. Rappard.* Editions de la Baconnière, Boudry.

Cette œuvre magistrale, de 477 pages, composée et imprimée avec soin par les Imprimeries Réunies de Lausanne, malgré le patronage de la Fondation Pro Helvetia, a un caractère personnel sur lequel insiste l'auteur dans un avant-propos d'une charmante simplicité. A vrai dire, le lecteur averti s'en serait rendu compte de lui-même, tant le style est aisé, gracieux et fort à la fois, débarrassé de tout conformisme. Et pourtant, la formation politique de l'auteur pouvait faire craindre une certaine tendance manifestée contre cette évolution qui éclate tout au long de l'ouvrage, c'est-à-dire le mouvement politique vers une Confédération puissante au profit de laquelle les cantons cèdent toujours plus de leur autonomie, par la loi d'un destin inéluctable et d'une nécessité vitale. Si l'économiste libéral ne se réjouit pas de l'amenuisement des libertés individuelles excessives, il en prend son parti avec la bonne grâce du savant qui voit bien qu'il n'y a pas moyen de faire autrement, que le temps de l'exploiteur libre du travail d'autrui dans l'économie libérale est révolu. Et c'est probablement la constatation de faits qui lui coûte le plus. Sans doute pourrait-on chicaner l'auteur sur tel ou tel commentaire qui ne correspond pas à notre sentiment intime! Mais son effort d'objectivité scientifique est si méritoire que nous n'allons pas jouer ce jeu facile sans utilité pratique pour personne.

L'ouvrage est divisé en quatre parties. La première évoque les origines de la Constitution de 1848, avec la chute de l'ancien régime, suivie de la Constitution helvétique, puis de l'Acte de médiation napoléonien. Le chapitre troisième de cette première partie montre l'impuissance commerciale de la Confédération, due à l'autonomie excessive des cantons dont les luttes d'intérêts stériles entre cantons souverains avivèrent la disette de 1816. La politique des concordats, d'autre part, ne permit de résister que de façon imparfaite à la pression économique de l'étranger. De l'excès du mal naquit le désir de plus en plus fort de renforcer le pouvoir central. Ces luttes se répercutèrent sur le plan politique où les querelles confessionnelles mirent l'huile sur le feu du Sonderbund qui mena à la guerre civile du même nom.

Ainsi, les efforts politiques de la première moitié du siècle passé se développèrent naturellement et aboutirent, en 1848, à la réalisation de cette charte fondamentale de la Confédération suisse qui assura entre autres aux citoyens l'égalité devant la loi, la liberté d'établissement, des cultes, de la presse et d'association, ainsi que le droit de pétition. Toute la seconde partie fait l'histoire des nouveaux textes avec un talent qui permet au citoyen ordinaire de suivre sans aucune fatigue le législateur dans son œuvre durable.

L'évolution de la Constitution, ses multiples tribulations, les revisions amorcées ou conduites à bonne fin avec l'assentiment du peuple souverain, déroule le film des grands événements qui secouèrent notre petit pays. Cette troisième partie tient lieu d'une leçon d'instruction civique fructueuse. Oh! si mes maîtres avaient su lier ensemble tant d'événements divers et leur donner vie, comme l'étude du droit constitutionnel eût été plus agréable et plus profitable!

Enfin, dans la quatrième partie, qui est aussi la plus courte, puisqu'elle se borne à six pages, l'historien cède le pas au professeur qui s'efforce de peser les expériences sur la balance scientifique de la justice. Le lecteur quitte alors le domaine solide de l'histoire pour s'envoler dans l'azur des spéculations de l'esprit. En ce domaine aussi, M. Rappard, économiste, politique et philosophe, est passé maître.

En annexe, les textes de la Constitution de 1848 sont confrontés avec les textes actuellement en vigueur, sur deux colonnes parallèles de la même page. Excellent instrument de travail pour les secrétaires ouvriers dont la plupart n'ont pas pu se payer des études juridiques et ont par conséquent de la peine à déterminer l'ordre chronologique des faits et fixer les dates.

J'espère que ces quelques lignes donneront envie aux lecteurs de la *Revue syndicale suisse* de lire intégralement cet ouvrage de valeur qui non seulement

fait revivre cent ans de vie fédérative en Suisse, mais démontre à l'évidence que les grands problèmes sont rarement résolus de façon définitive. Ainsi en va-t-il, par exemple, des finances fédérales, aujourd'hui en voie de réforme, qui préoccupèrent déjà quelquefois les conseillers nationaux et les dignitaires de la Chambre haute.

J. M.

*La Tragédie de Quarante-Huit.* Par Henri Guillemin. Editions du Milieu du Monde.

Quand l'Europe, enfoncée dans la nuit, gémissait sous la botte des hordes hitlériennes, un Français, Henri Guillemin, ancien professeur de littérature à l'Université de Bordeaux, échappé de l'enfer, effectuait des tournées littéraires en Suisse. En parlant de Rousseau, de Victor Hugo, de Rimbaud, c'est le flambeau de la culture française qu'il rallumait en Suisse à la barbe même des terribles censeurs d'outre-Rhin qui n'osaient pas s'exposer au ridicule de protester contre des conférences littéraires extrêmement brillantes et fouillées.

M. Guillemin, dans ses œuvres écrites, apporte le même soin scrupuleux à signaler ses sources et quand il avance un fait, on peut être sûr qu'il a été dûment contrôlé et vérifié plutôt dix fois qu'une.

Depuis, M. Guillemin est devenu attaché culturel à la Légation de France, à Berne. Par conséquent, les amateurs d'éloquence littéraire sont maintenant sevrés de ses cours instructifs et réchauffants. Mais la diplomatie n'empêche pas, heureusement, M. Guillemin, possédé du mouvement perpétuel, d'écrire. Ce qui nous vaut cet ouvrage historique *La Tragédie de Quarante-Huit*. Je ne sais s'il s'est bien vendu depuis les quelques mois de sa sortie de presse, mais ce dont je suis sûr, c'est que le syndicaliste ne s'arrêtera pas à la première page s'il commence de le lire, mais le dévorera jusqu'au bout, pour revenir probablement à certains passages qui l'auront plus particulièrement frappé. Napoléon, dont l'expérience en cette matière était indiscutable, disait déjà d'un ton désabusé : « Dans les révolutions, il n'y a que deux sortes de gens : ceux qui les font et ceux qui en profitent. »

Tout l'ouvrage de M. Guillemin montre que les seconds étaient nombreux et rusés dans cette révolution française de 1848.

Il fait ainsi la petite histoire dans la grande où les Louis Blanc se font berner par les Marie, où les ateliers de l'État qu'il préconise d'instruments de production au bénéfice des travailleurs deviennent « un engin de rafle infaillible pour bulletins de vote enlevés aux « rouges » et confisqués par les gens de bien ». M. Guillemin use ironiquement de la citation amère, il excelle à reprendre de la plume des observateurs du temps, le mot qui flagelle ou qui flétrit. Mais il sait aussi faire sa juste place à Lamartine, dont les intentions sont louables, bien que conservatrices. C'est en somme une expérience du perfectionnisme légal, poussé activement par le peuple, qui échoue contre l'astuce et la manœuvre patiente des « patriotes » du conservatisme des privilégiés et de l'injustice. Lamartine, le gêneur au cœur sensible et aux visées droite, est écarté. La révolution sociale finit en fiasco par l'exécution des prolétaires qu'on force comme des lièvres dans un terrier.

Lisez et méditez cette œuvre, écrite dans un mouvement d'indignation frémissante par un historien ami du peuple.

M.

*Guide d'assurance-vieillesse et survivants à l'usage des employeurs et des assurés.* Par E. Hindermann, G. Dettwiler et E. Wenzel.

Le flot montant de la « paperasserie » — signe caractéristique de notre époque de lutte et d'espérances en un monde meilleur — pose dans son ensemble et dans chaque cas particulier un problème pratique. Brochures, livres, journaux et revues doivent constituer partout dans nos sections une bibliothèque bien fournie d'ouvrages modernes, pratiques et efficaces. Parmi les ouvrages possédant les qualités requises, nous signalons aujourd'hui et tout particulièrement le *Guide assurance-vieillesse et survivants* qui constitue, à notre avis, une documentation incomparable. Ce guide comprend une table des matières bien